



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 37874

Texte de la question

M Jean Proriol demande à M le ministre de l'intérieur quand il envisage de soumettre au Parlement le projet de loi relatif au statut des agents de police municipale.

Texte de la réponse

Reponse. - agents de police municipale d'un véritable statut qui définirait avec précision les compétences de ces personnels ainsi que leurs modalités de recrutement et de formation. A cette fin, le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur a créé une commission dont la présidence a été confiée à M Lalanne, préfet honoraire. Cette commission, qui associait des maires et des représentants des principales administrations concernées, a effectué un travail tout à fait remarquable qui a inspiré très directement le projet de loi auquel il est fait référence et qui a été mis au point à l'issue d'une large concertation avec les différents syndicats professionnels. Adopté le 2 décembre 1987 au conseil des ministres, ce projet de loi a été voté par le Sénat en première lecture le 20 décembre dernier. Il n'a, par la suite, pas été possible de soumettre ce texte à l'Assemblée nationale, la session ordinaire s'étant achevée le 22 décembre, soit quarante-huit heures seulement après que soit intervenu le vote favorable du Sénat. Ce texte n'a pu être à nouveau discuté par le Parlement à l'occasion de la session extraordinaire, le Président de la République, qui arrête l'ordre du jour des sessions extraordinaires, ayant fait connaître qu'il entendait que cette session extraordinaire soit consacrée exclusivement à l'examen des deux projets de loi relatifs au financement des partis politiques et des campagnes électorales. Le Gouvernement n'a, cependant, aucunement renoncé à faire aboutir cette réforme qui doit marquer une étape très importante dans le fonctionnement des polices municipales et s'emploiera, si les moyens lui en sont donnés, à ce que ce projet de loi soit définitivement adopté par le Parlement à l'occasion de la session ordinaire qui a débuté le 2 avril dernier.

Données clés

Auteur : [M. Proriol Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37874

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : sécurité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1102

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2075